LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2025

L'ORDRE DU JOUR EST

Avance de trésorerie du budget principal aux budgets annexes dotés d'une autonomie financière - modalités applicables à compter du 1er janvier 2026
N° L22

DÉLIBÉRATION

Avance de trésorerie du budget principal aux budgets annexes dotés d'une autonomie financière - modalités applicables à compter du 1er janvier 2026

1 DOCUMENT - *Publié le 23 Décembre 2025*

Délibération du 17 décembre 2025

1_22.pdf
(.pdf, 211,0 Ko)

TÉLÉCHARGER